

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

REFERENCES

Portant déclaration sans suite du marché n°2024-7749 – Travaux de création d'une promenade piétonne dans le quartier des Buers – LOT n°01 Voiries et réseaux divers

Arrêté n°2025-008.

LE MAIRE DE VILLEURBANNE

VU : Le code général des collectivités territoriales ;

VU : Le code de la commande publique et notamment les articles R.2185-1 et R.2185-2 ;

VU : La consultation relative au marché n°2024-7749 – Travaux de création d'une promenade piétonne dans le quartier des Buers – LOT n°01 Voiries et réseaux divers – publiée le 26/09/2024 et dont la date limite de remise des offres était fixée au 28/10/2024.

CONSIDERANT : qu'en ce qui concerne la consultation citée en objet, une irrégularité a été constatée en cours de procédure remettant en cause le classement final ;

CONSIDERANT : que conformément à l'article R.2185-1 du code de la commande publique, la procédure peut être déclarée sans suite.

ARRETE

ARTICLE 1 La procédure de passation du marché 2024-7749 – Travaux de création d'une promenade piétonne dans le quartier des Buers – LOT n°01 Voiries et réseaux divers – est déclarée sans suite.

ARTICLE 2 L'ensemble des entreprises ayant déposé une offre seront informées de cette décision.

ARTICLE 3 Une nouvelle consultation concernant le présent marché sera relancée selon la procédure d'un marché à publicité adaptée.

ARTICLE 4 Madame la Directrice générale des services de la ville de Villeurbanne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la Ville et transmis à Madame la Préfète du Rhône.

ARTICLE 5 Outre le recours gracieux qui s'exerce dans le même délai, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la complétude des formalités de notification et de publicité.

Villeurbanne, le 23/01/2025

Cédric VAN STYVENDAEL
Maire de Villeurbanne

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES, ASSURANCES,
COMMANDE PUBLIQUE ET
PATRIMOINE**
Mairie de Villeurbanne
27, rue Paul Verlaine
Métro gratte-ciel
Téléphone 04 78 03 69 42
Télécopie 04 78 03 68 66

Adresse postale
Hôtel de ville
bp 65051
69601 Villeurbanne cedex
en rappelant le service
concerné